

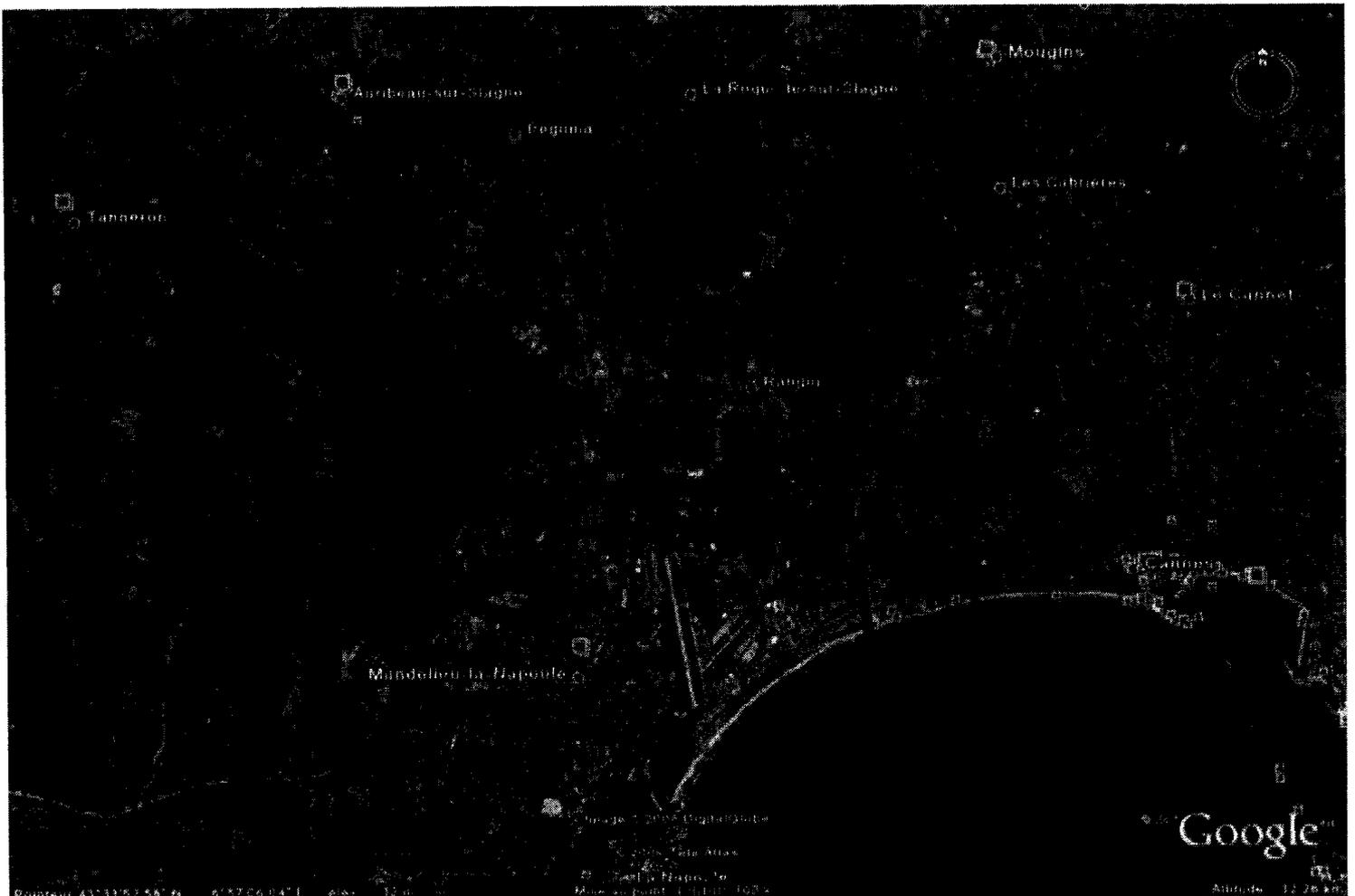


Dossier Formation Jet Azur

Rappel de la problématique : nuisances sonores et trajectoires

La question de l'écologie en hélicoptère se heurte principalement au problème des nuisances sonores vis-à-vis des riverains, identifié par l'action n° 6 de la Charte de l'environnement : « Interdire les activités d'entraînement et baptêmes de l'air hélicoptères à partir de la plate-forme de Cannes ».

Jet Azur est totalement en accord avec ces termes et propose en effet de déplacer ces actions hors de l'aéroport en faisant travailler ses élèves sur des DZ éloignées.



Trajectoires des monomoteurs et des Hélicoptères



Dossier Formation Jet Azur

Problématique riverains : nuisances sonores

Carte des trajectoires Cannes (rappel)

APPROCHE A VUE
Visual approach

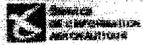
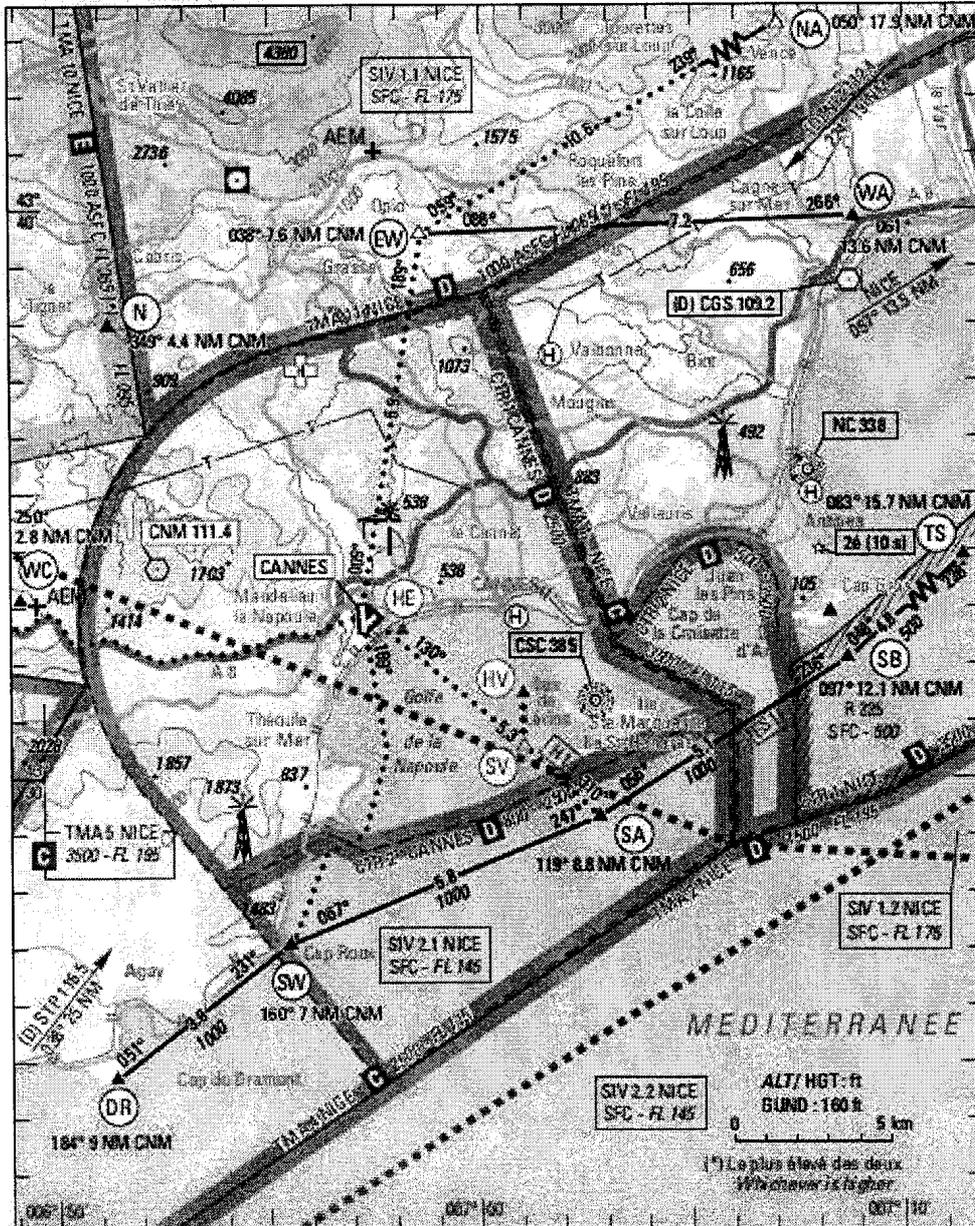
Ouvert à la CAP
Public air traffic
03 JUL 08

CANNES MANDELIEU
AD2 LFMD APP 01

	ALT AD : 14 (1 hPa)	LFMD
	LAT : 43 32 47 N	VAR : 1° E (05)
	LONG : 006 57 15 E	

ATIS : 127.475 ☎ 04 93 48 73 23
APP : NIL
TWR : 118.625 - GND (SOL) 121.8

LLZ-DME 110.350
VDF : 118.625



AMDT 02/08 CHG : ALT AD, orientations magnétiques, relèvements.

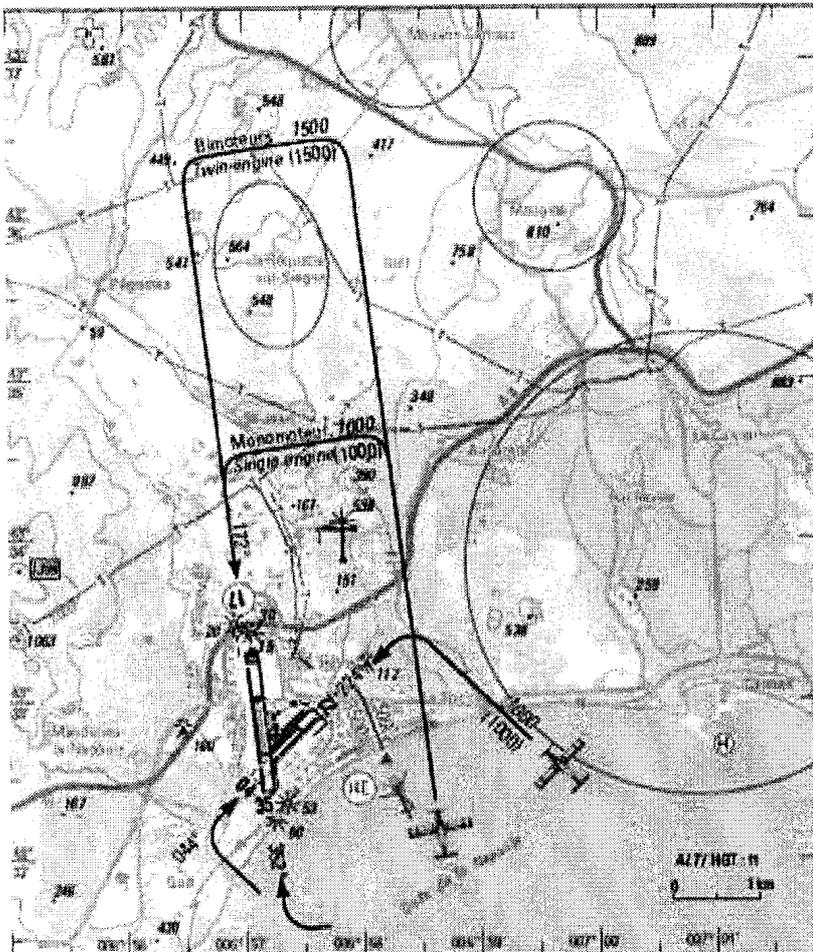
© SEA



Dossier Formation Jet Azur

Problématique riverains : nuisances sonores

Carte des trajectoires Cannes (rappel)



Procédures moindre bruit :

1. Circuit de piste multimoteurs à 1500 ft, et maintenir 1500 ft jusqu'à l'interception de l'axe de la finale.
2. Sauf cas d'urgence, ne pas utiliser les inverseurs de poussée.
3. En circuit de piste, selon les conditions opérationnelles du moment, adopter la configuration et le régime correspondant au moindre bruit.
4. Après TKOF RWY 17, maintenir pente MAX et ne pas virer avant :
 - 800 ft à droite
 - 500 ft à gauche
5. De nuit :
 - Atterrissage RWY 17 interdit
 - Circuit de piste à 1500 ft pour tout ACFT
 - 1^{er} virage à 1000 ft en montée
6. Piste 04/22 :
 - Utilisable uniquement sur clearance du contrôle ou par vent fort
 - Tourner dès que possible vers la mer
 - Circuits uniquement sur la mer
 - Etape de base RWY 22 à l'Ouest de la voie ferrée Cannes-Grasse

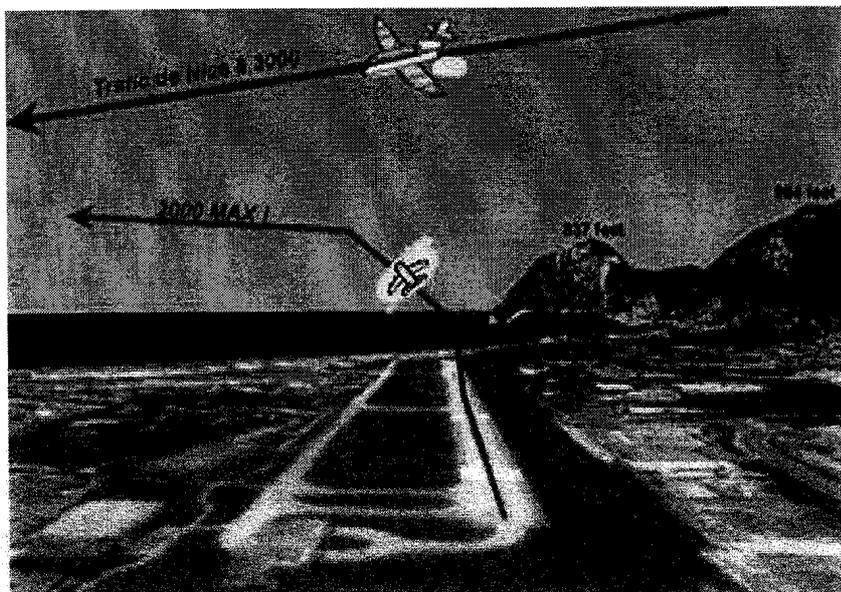
Restrictions tours de piste :

Réservés aux ACFT basés ou munis de silencieux d'échappement. Limités à 5 consécutifs, dont 3 MAX à basse hauteur.

Basse hauteur : 500 ft MNM, réservés aux ACFT basés munis de silencieux d'échappement.

Autorisés seulement entre 0600 et 1800 (HIV : + 1 HR).

Limitations entre 1000 et 1200 (HIV : + 1 HR).





Dossier Formation Jet Azur

Trajectoires préconisées



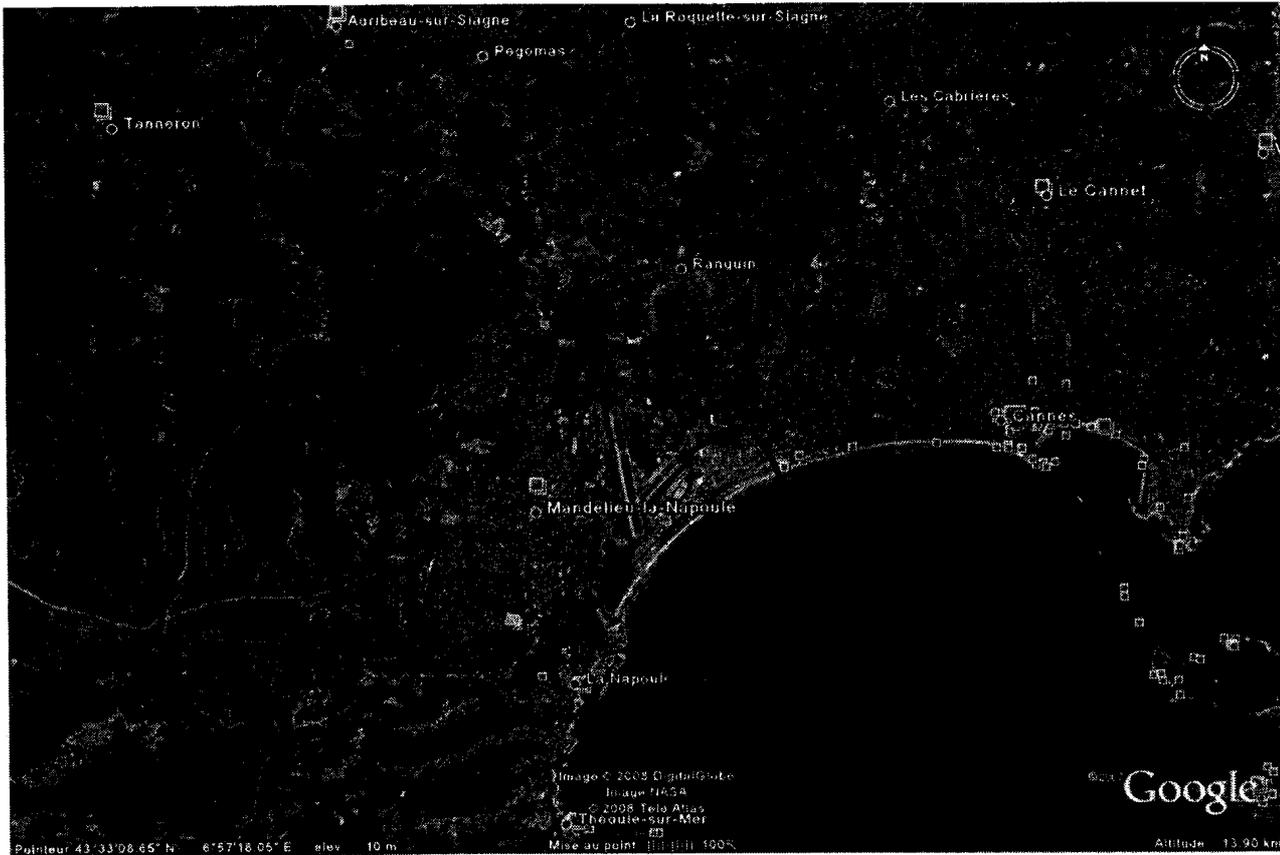
Décollage en piste 22 vers le point de sortie :

Décoller en 22, tourner à gauche sans dépasser le taxiway et éviter la sécurité civile. Monter dans l'axe de la piste 17 jusqu'à 1000 fts, puis tourner à droite par un large cercle en évitant Mandelieu. Rejoindre WC à 1500 fts.



Dossier Formation jet Azur

Trajectoires préconisées



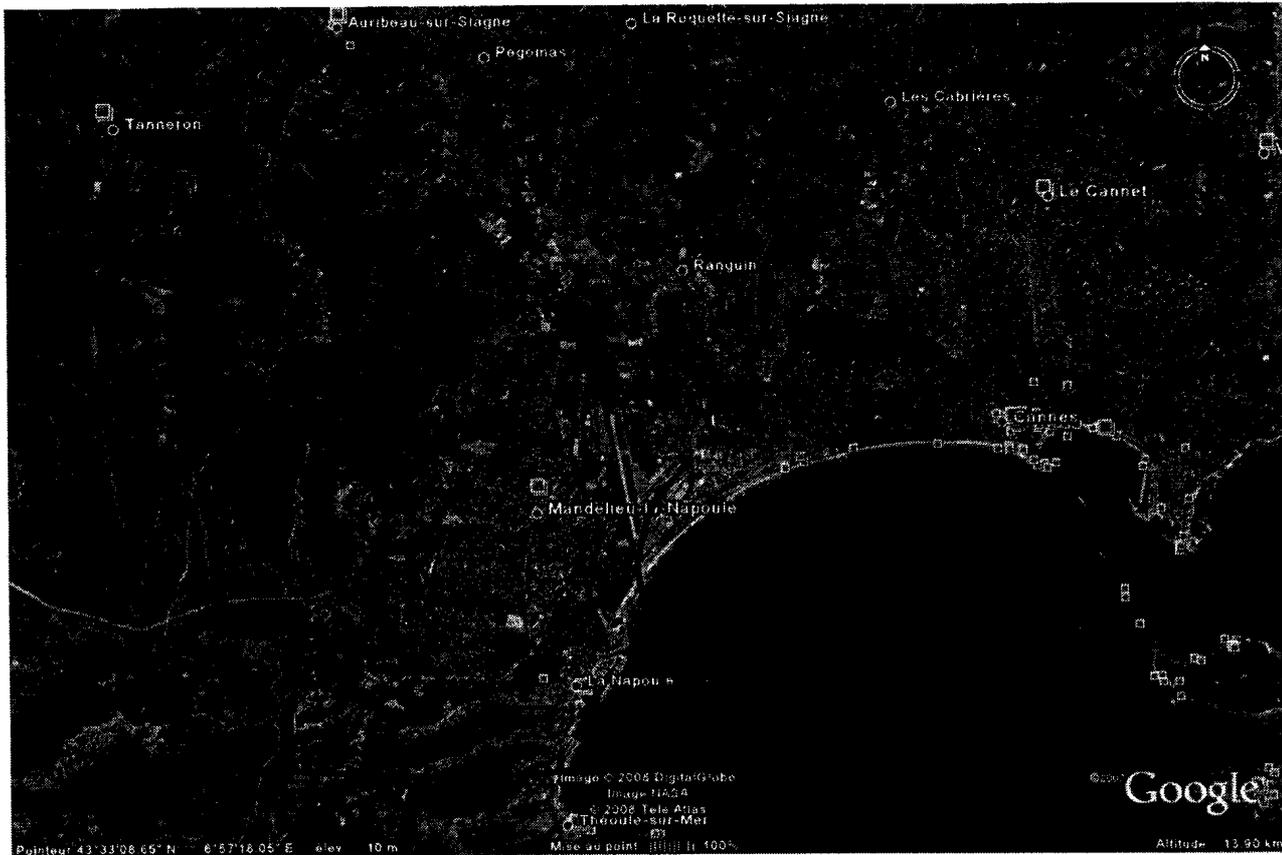
Atterrissage en piste 22 :

De l'Estérel ou de W C éviter Mandelieu en passant au sud des pistes à 1500 fts. Virer à 1000fts pour rejoindre l'axe de la piste 04 / 22 et descendre vers le seuil de piste 22.



Dossier Formation Jet Azur

Trajectoires préconisées



Atterrissage en piste 04 :

De l'Estérel ou de W C éviter Mandelieu à 1500 fts. Virer et descendre vers le seuil de piste 35 pour rejoindre l'axe de la piste 04 / 22.



Dossier Formation Jet Azur

Diminution des mouvements : intérêt général

Nombre & répartition des mouvements actuels

	2007	Var	Part de Trafic
Aviation d'Affaires	13 371	14%	16%
Aviation Légère	50 300	0%	62%
Aviation d'État (Avions et Hélicoptères)	2 658	4%	3%
Hélicoptères Civils	14 977	13%	18%
Total	81 306	4%	100%
Premier Semestre	2008	Var	Part de Trafic
Aviation d'Affaires	5 474	- 8%	15%
Aviation Légère	24 000	5%	68%
Aviation d'État (Avions et Hélicoptères)	1 421	- 3%	4%
Hélicoptères Civils	4 627	- 26%	13%
Total	35 922	-2%	100%

Remarques concernant l'écolage hélicoptère

- On observe au premier semestre 2008 une baisse du nombre des mouvements hélicoptères relativement importante.
- On remarque également qu'ils ne représentent en gros que 15% du trafic total
- Sur les 17 000 mouvements hélicoptères, la moitié est due à l'écolage (une seule école pratiquant en outre les baptêmes de l'air et les vols d'initiation très courts).
- Or, une heure d'école entraîne entre 6 et 10 mouvements
- Si on les ramène à 2 (décollage initial et atterrissage final) en déplaçant tous les exercices, on divise le nombre de mouvements de 3 à 5 fois,
- D'autre part, Jet Azur ne pratiquera ni baptêmes, ni vols d'initiation.
- Deux écoles suivant cette règle permettraient une économie comprise entre 2 000 et 5000 mouvements annuels !